

RNCP : 38099

Opérateur(trice) de Chantier de Traitement de l'Amiante ou d'autres polluants particuliers

Métier

L'opérateur(trice) de chantier de traitement de l'amiante ou d'autres polluants particuliers* procède au retrait de matériaux contenant de l'amiante ou d'autres polluants particuliers (*le plomb, les fibres céramiques réfractaires). Il(elle) exerce son travail sous la responsabilité de l'encadrant de chantier. Ses activités principales consistent en la préparation et la réalisation d'opérations de traitement.

Tout au long des activités, il(elle) a le souci de sa sécurité et de celle de ses pairs. Pour cela, il(elle) respecte toutes les procédures définies dans le plan de retrait et le document unique d'évaluation des risques et notamment les mesures de décontamination lors des phases de sortie de zone en fin de vacation. Il(elle) peut exercer son métier dans différents secteurs d'activités, dont le bâtiment, l'industrie, le démantèlement de navires, d'aéronefs ou de matériel ferroviaire, le secteur de la démolition, le secteur nucléaire (démantèlement et entretien). L'amiante étant un polluant particulier, de nombreuses méthodes et techniques de traitement peuvent être communes avec d'autres polluants. A ce titre, il existe des passerelles entre les différents métiers de la dépollution. La variété des différents secteurs d'activités possibles pour ce professionnel, induit des situations de travail pouvant être totalement différentes : en extérieur, sans confinement, en confinement provisoire ou permanent.

Objectifs de la formation

- Réaliser une opération de traitement de l'amiante ou d'autres polluants particuliers de technicité courante
- Réaliser une opération de traitement de l'amiante ou d'autres polluants particuliers de technicité supérieure

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 002603 – Réaliser une opération de traitement de l'amiante ou d'autres polluants particuliers de technicité courante :

- Satisfaire aux attendus de la formation réglementaire à la prévention des polluants particuliers dont la formation SS3 « opérateur de chantier » pour l'amiante.
- Connaître les principes de sécurité et maîtriser les risques liés à une opération de technicité courante de traitement de l'amiante ou d'autres polluants particuliers.
- Prendre connaissance du périmètre et des conditions de réalisation d'une opération de traitement de l'amiante ou d'autres polluants particuliers.
- Préparer la zone de travail d'une opération de technicité courante.
- Utiliser, décontaminer et entretenir ses EPI sur une opération de technicité courante.
- Installer tous les équipements techniques nécessaires d'une opération de technicité courante.

- Connaître les opérations de vérification de bon fonctionnement des protections collectives de la zone de travail.
- Procéder aux travaux de traitement sur une opération de technicité courante.
- Conditionner et évacuer les déchets de l'opération.
- Réaliser les activités de repli d'une opération de technicité courante

CCP 002604 - Réaliser une opération de traitement de l'amiante ou d'autres polluants particuliers de technicité supérieure :

- Satisfaire aux attendus de la formation réglementaire à la prévention des polluants particuliers dont la formation SS3 « opérateur de chantier » pour l'amiante.
- Connaître les principes de sécurité et maîtriser les risques spécifiques liés à une opération de technicité supérieure de traitement de l'amiante ou d'autres polluants particuliers.
- Prendre connaissance du périmètre et des conditions de réalisation d'une opération de traitement de l'amiante ou d'autres polluants particuliers.
- Préparer la zone de travail d'une opération de technicité supérieure.
- Utiliser, décontaminer et entretenir ses EPI sur une opération de technicité supérieure.
- Installer tous les équipements techniques nécessaires à une opération de traitement de technicité supérieure.
- Procéder aux travaux de traitement sur une opération de technicité supérieure.
- Conditionner et évacuer les déchets de l'opération.
- Réaliser les activités de repli d'une opération de technicité supérieure.
- Connaître les opérations de vérification de bon fonctionnement des protections collectives de la zone de travail.
- Tenir le poste d'homme de sas.

Déroulé de la formation

Intitulés	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Satisfaire aux attendus de la formation réglementaire à la prévention des polluants particuliers dont la formation SS3 « opérateur de chantier » pour l'amiante	1	35
Module 2 : Réaliser une opération de traitement de l'amiante ou d'autres polluants particuliers de technicité courante	5	175
Module 3 : Réaliser une opération de traitement de l'amiante ou d'autres polluants particuliers de technicité supérieure	2	70
Période en entreprise	2	70
Session d'examen	1	35

Certification/Diplôme

- Titre Professionnel de Niveau 3 du Ministère Chargé de l'Emploi composé des 2 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).

Modalités de certification

- Voir la fiche métier sur : www.afpar.com

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur(se) d'emploi à partir de 18 ans
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Niveau 3ème.
- Avoir une bonne représentation des métiers du bâtiment.

Les aptitudes requises

- Habilité manuelle et gestuelle,
- Capacités d'initiatives et de responsabilités,
- Sens de la sécurité,
- Qualités relationnelles,
- Absence ou quasi-absence d'antécédents respiratoires ou allergiques,
- La diversité des tâches nécessite des capacités d'adaptation et implique des conditions et positions de travail variées,
- Bonne vision
- Ne pas souffrir du dos

Modalités d'accès

1. Inscription :
 - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.com
 - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - c. Auprès de Pôle Emploi ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissance,
4. Entretien avec un(e) psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.

Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Durée de la formation

Durée totale de la formation	420 heures (12 semaines)
Durée en centre de formation	350 heures (10 semaines)
Durée en entreprise	70 heures (2 semaines)

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine



Cofinancé par
l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion.
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).



Débouchés

- Accès à l'emploi de
 - Opérateur(trice) de chantier de traitement de l'amiante ou d'autres polluants particuliers (ROME I1503).
 - Désamianteur.
 - Défloqueur.

Suite de parcours

- Formations complémentaires permettant d'atteindre le niveau 4 (bac technique) : Encadrant de chantier de traitement de l'amiante ou d'autres polluants particuliers (Réf. produit 12259).

Equivalences/liens/correspondances avec les certifications d'autres ministères

- Aucune

Passerelles vers des certifications du Ministère du travail

- Aucune

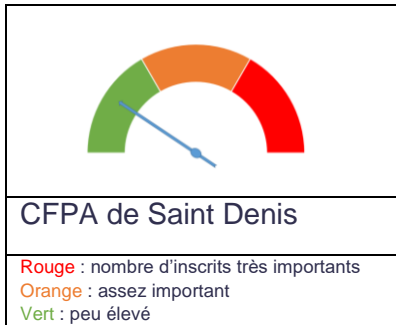
Financement

- Cette formation est financée avec l'aide du FSE (REACT-UE) et de Région Réunion dans le cadre de la réponse de l'Union Européenne à la pandémie COVID-19.
- La formation est totalement prise en charge pour les demandeurs d'emploi.

Dates prévisionnelles de la formation et lieu

Lieu	Date de début	Date de fin	Modalité
CFPA de Saint Denis			

Nombre de demandeurs d'emploi en attente de recrutement pour cette formation



Indicateurs

Nombre de stagiaires formés	
2022	Nouvelle formation

Taux de réussite à la session d'examen		

Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation		

Taux de satisfaction des stagiaires	